



## PROCES-VERBAL DU 20 FEVRIER 2014 A 20H00 A LA BIBLIOTHEQUE DE L'ESPLANADE

---

### **Présidence : Madame Chantal Landeiro**

La Présidente ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité par tous les membres présents.

La Présidente remercie le Directeur d'accueillir cette séance à l'Esplanade.

### **Ordre du jour :**

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 3 octobre 2013.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Approbation du règlement du Conseil d'Etablissement modifié.
6. Approbation du rapport de Gestion 2013.
7. Point de situation de la part de la Direction.
  - a) Règlement.
  - b) Divers.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur

### **1. Appel :**

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 9 membres.

6 membres sont excusés et 1 membre est absent. Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

### **2. Acceptation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.





### **3. Approbation du procès-verbal du 3 octobre 2013:**

Le procès-verbal du 3 octobre 2013 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

### **4. Lecture de la correspondance reçue**

La Présidente a reçu un courrier de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) daté du 17 décembre 2013 dont elle donne lecture. Ce dernier mentionne l'accusé réception des deux demi-journées de congé octroyées par le Conseil d'Etablissement.

La Présidente annonce la démission de M. Charles Rolaz reçue par la secrétaire lors d'un entretien téléphonique cependant, le bureau attend un courrier officiel et un nouveau membre devra être nommé au sein du Conseil Intercommunal de l'AISE lors de la prochaine séance.

### **5. Approbation du règlement du Conseil d'Etablissement modifié**

La Présidente remercie Mme Evelyne Sepey qui a pris le temps de faire toutes les corrections et nous retourner le règlement modifié. Une attention chocolatée lui est offerte.

#### **La Présidente passe au vote suivant :**

Acceptez-vous le règlement modifié tel que présenté ? Unanimité.

Ce nouveau règlement sera présenté au Comité de Direction de l'AISE pour validation.

### **6. Approbation du rapport de Gestion 2013**

Tous les membres présents ont reçu par courriel le rapport de Gestion 2013.

La parole n'est pas demandée.

#### **La Présidente passe au vote suivant :**

Acceptez-vous le rapport de Gestion 2013 tel que présenté ? Unanimité.

Ce rapport de gestion sera présenté au prochain Conseil Intercommunal de l'AISE.





## **7. Point de situation de la part de la Direction**

### **a) Règlement**

M. Julien Wettstein rappelle que l'élaboration d'un nouveau règlement interne est un travail exigé par la nouvelle LEO. Ce nouveau règlement devra être présenté avant le mois d'août 2014.

M. Julien Wettstein annonce que la version 1.7 du nouveau règlement a été envoyée à la DGEO afin d'avoir un premier retour puis elle sera présentée à la conférence des maîtres.

Le règlement est distribué aux membres du Conseil d'Etablissement afin d'être lu ce soir. Ce document est confidentiel et ne doit pas être diffusé.

Les délégué(e)s du Conseil d'Etablissement doivent donner leurs remarques à la Direction avant les vacances de Pâques par l'intermédiaire de Mme Evelyne Seppey.

Mme Susanna Swann annonce qu'elle a été approchée par l'association des parents d'élèves au sujet du harcèlement à l'école.

M. Julien Wettstein répond que cela arrive et que ce sont des cas compliqués surtout quand cela concerne la sphère école et la sphère privée. Il serait intéressant d'organiser des conférences et M. Wettstein rappelle que l'école est ouverte aux actions préventives.

M. Julien Wettstein informe le Conseil d'Etablissement qu'un élève peut, s'il le souhaite, rencontrer un médiateur à plusieurs reprises car cela ne nécessite pas l'accord de ses parents. Il arrive que les enseignant(e)s proposent au médiateur de convoquer des élèves ou que des élèves se rendent directement auprès d'un médiateur. Il faut aussi savoir que certains parents s'opposent à toute médiation.

Mme Evelyne Seppey demande si la convention des transports de l'AISE sera modifiée ? Elle-même a refusé de signer ce document car il ne contient que des directives concernant les élèves et pas une seule concernant les chauffeurs ce qui est inacceptable.

M. Julien Wettstein pense qu'il serait préférable de travailler sur une charte, pour rappel, une charte n'est pas signée.

Mme Chantal Landeiro rappelle que les chauffeurs ne sont pas choisis par les autorités politiques mais par les transporteurs. Ces remarques seront transmises au CoDir de l'AISE.





### b) Divers

Mme Nathalie Bandi demande si la Direction a prévu de supprimer l'après-midi de congé supplémentaire que les élèves ont cette année, en effet cela n'est pas idéal pour l'organisation familiale.

M. Julien Wettstein répond que cela ne peut pas être confirmé actuellement mais la Direction souhaiterait débiter les cours le matin une période plus tôt, ainsi les élèves n'auraient pas congé une demi-journée supplémentaire.

### **8. Point de situation de la part de l'AISE :**

La Présidente annonce qu'un Conseil Intercommunal extraordinaire a eu lieu le 19 février 2014 à Bassins et que les Conseillers Intercommunaux ont approuvé un préavis de conventionnement des classes pour la rentrée scolaire 2014-2015 comme suit :

- 6 classes supplémentaires à Le Vaud ;
- 1 classe supplémentaire à Saint-George ;
- 1 classe supplémentaire à Coinsins ;
- 1 classe supplémentaire à Begnins.

La Présidente précise que ces locaux « en dur » seront construits dès que possible. De plus, afin d'absorber les pics démographiques jusqu'en 2023, des éléments modulaires seront installés dans les différents villages si nécessaire.

Mme Susanna Swann trouve que les déplacements d'élèves d'un village à l'autre est très compliquée. Elle souhaite savoir si la mise en place des pôles HarmoS aura pour effet une augmentation des transports ? La réponse est non.

M. Julien Wettstein précise que l'avantage pour les parents de la mise en place des pôles HarmoS est que ceux-ci connaîtront le lieu de scolarisation de leurs enfants et cela pour plusieurs années scolaires.

Mme Susanna Swann demande si un développement des structures d'accueil est prévu dans les villages ?

La Présidente répond qu'une annexe aux statuts a déjà été créée au sein de l'AISE pour la gestion du parascolaire. Pour l'instant, il est du ressort des Communes d'organiser l'accueil





parascolaire. La Présidente donne des détails sur les différentes possibilités d'accueil parascolaire déjà mis en place dans les Communes.

#### **Divers :**

- La cantine de Vich applique à présent le même tarif que celle de Begnins. Le CoDir de l'AISE travaille activement sur l'harmonisation des cantines de tous les villages.
- Dans le nouveau bâtiment scolaire de Begnins l'AISE comptera 8 salles et un réfectoire pour le restaurant scolaire secondaire.
- Un nouveau délégué pour la Commune de Bassins a été élu au CoDir de l'AISE en la personne de M. Laurent Vukasovic.
- Des devoirs surveillés sont organisés par l'AISE et il faut informer les parents car il y a, à ce jour, très peu d'inscriptions. Pour rappel, les devoirs surveillés ne sont pas des cours d'appui et une partie des devoirs doivent donc être effectués à domicile.

#### **9. Divers et propositions individuelles :**

Mme Susanna Swann annonce qu'une association de parents d'élèves ainsi que son site Internet ont été créés et des dicastères ont été mis en place.

M. Julien Wettstein demande au Conseil d'Etablissement de faire des propositions d'accueil durant la pause de midi à Begnins.

#### **11. Fixer notre agenda futur :**

**Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :**

- **5 juin 2014 à 20h00 à la bibliothèque de l'Esplanade à Begnins.**
- **13 novembre 2014 à 20h00 à la bibliothèque de l'Esplanade à Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir.

La séance est levée à 22h15.

**Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE**

**Chantal Landeiro**

**Vanessa Wicht**

